



À TOUS LES MEMBRES DE LA COMMISSION

COMM CIRC 11/07
SC CIRC 11/02

Hobart, le 17 janvier 2011

Rapport de la XXIX^e réunion de la CCAMLR

Suite à la COMM CIRC 10/125–SC CIRC 10/71, il est rappelé aux Membres que s'ils souhaitent faire des commentaires sur la rédaction des déclarations qui leur sont attribuées dans le rapport, ils doivent le faire avant le 30 janvier 2011. La prépublication du rapport est actuellement disponible en ligne sur la page de la Commission « [Membres uniquement](#) » dans les quatre langues officielles de la Commission.

Andrew Wright
Secrétaire exécutif